

*Soutien aux personnes inculpées
pour le sabotage de mâts de mesure
éoliens en Haute-Vienne*



*Pour être informée et proposer des actions de soutien,
s'inscrire sur la liste à sisme-request@lists.riseup.net*

Quelques ressources anti-éoliennes industrielles :

Films :

- **Pas res nos arresta**, l'Amassada, 2017, sur douze.noblogs.org
- **Les déposés** (sur la compensation carbone), Antoine Costa, 2016

Brochures :

- **Contester ou cogérer ? Sur la lutte contre le barrage du Testet à Sivens, et les leçons que l'on peut en tirer pour l'avenir des luttes territoriales** - 2017, infokiosques.net
- **Manifeste : Leur écologie est un désastre, déconnectons-la**, la CHOSE - 2021, lachose.noblogs.org
- **Le vent nous porte sur le système ou comment être contre le nucléaire sans devenir pro-éolien**, Collectif libertaire anti-nucléaire amiénois - 2009, infokiosques.net
- **Contre les antennes relais et le réseau électrique : deux textes pratiques** - 2020, infokiosques.net
- **Petite histoire d'une lutte contre les éoliennes (industrielles) en Ariège 2013-2015**, En avant Camarade! - 2016, cras31.info
- **Plaidoyer contre les éoliennes industrielles**, par l'Amassada - 2015, douze.noblogs.org
- **La lutte transforme**, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- **Economie verte et contre-insurrection : entretien avec Alexandre Dunlap**, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- **"L'économie verte" sort ses griffes**, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- **Les réseaux comme champ de bataille**, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org
- **L'éolien industriel, faussement écolo mais vraiment répressif**, l'Amassada - 2018, douze.noblogs.org

Sommaire

Sommaire

Communiqué #1 : <i>Qui sommes nous ?</i>	4
Des profits du vent.....	4
Communiqué #2: <i>100 000€, le prix de la liberté</i>	6
Le récit.....	6
La peine, c'est la procédure.....	6
Communiqué #3 : <i>La rançon ne change pas</i>	8
Des nouvelles de l'inculpée aux 100 000 euros.....	9
C'est pas folichon en ce moment la liste SISME.....	10
Des nouvelles de l'affaire.....	11
Témoignages.....	12
BOUM - témoignage d'une interpellation.....	13
Témoignage perquisition et garde à vue (version édulcorée).....	18
Bure : Solidarité avec les personnes inculpées pour le sabotage de mâts de mesure éoliens.....	29
Emission radio Aioli.....	31
Enquête sur les prédateurs capitalistes «parties civiles».....	33
RP GLOBAL.....	33
ENGIE.....	33
WPD.....	35
Et depuis 2023, quelques sabotages d'éoliennes industrielles.....	38
Point technique sur les graves effets sur la santé générés par l'exposition aux infrasons sur les organismes vivants.....	46
Quelques ressources anti-éoliennes industrielles :.....	48
Films :.....	48
Brochures :.....	48

Communiqué #1 : Qui sommes nous ?

Février 2023

Nous sommes un collectif d'individus qui soutiennent les personnes accusées de destruction de plusieurs mâts de mesure du vent implantés en Haute-Vienne sur des sites prévus pour l'installation d'éoliennes industrielles. Ces personnes ont été arrêtées le 18 janvier 2023.



Nous sommes un collectif qui dénonçons les nuisances sans bornes des installations des éoliennes industrielles. Nous avons les yeux ouverts - et refusons de les fermer- sur le cauchemar technologique qui se propage dans le monde entier. Sur l'avènement du pouvoir des machines et l'omniprésence des objets connectés sur nos vies avec la promesse illusoire d'une amélioration de notre quotidien. Nous voyons les humaines se faire bernier par l'attrait de la fée électricité qui alimente nos chaînes. Ces machines qui nous retirent petit à petit nos facultés, notre autonomie, ces intrusions et contrôles de nos vies.

Des profits du vent

Les entreprises capitalistes n'existent que pour retirer du profit de tout. Avec la complicité et l'aide financière de l'état, elles investissent dans l'éolien car c'est une manne financière. Ni plus ni moins. Y compris quand il n'y a pas de vent pour les alimenter.

On veut faire croire au public-connecté, aux bonnes citoyennes qu'avec les aérogénérateurs industriels nous allons vers une transition énergétique. Il n'a jamais été dans l'intention de nos gouvernants de démanteler les centrales nucléaires. Il s'agit d'une addition énergétique. Ce qui semble durable dans tout cela n'est autre que la folie de la civilisation occidentale qui impose son modèle de développement coûte que coûte, son modèle de destruction de la vie et de notre pouvoir autodétermination.

Des peuples, loin de nous, souffrent de l'extraction minière nécessaire à la construction de ces éoliennes industrielles, des enfants meurent, mais nous continuons notre mode vie prédateur.

Il y a pourtant des milliers d'informations alarmantes qui sont déversées sur les réseaux. La majorité des êtres humaines semblent y être sourde.

En Suède, le Swedish Medical Journal en 2013, révèle que 30% des riverains sont affectés .

En conclusion :

Les pulsions à taux infrasoniques et leurs harmoniques secouent les organes par voie de résonance et les débris de la structure se dégagent dans l'environnement à jet continu, rendant le vivant malade et sans recours sinon la fuite vers d'autres endroits moins pollués.

Quelques études et sources :

→ L'étude la plus solide au plan méthodologique est celle de M. Nissenbaum, J. Aramini C. Hanning parue dans la revue Noise and Health september october 2012 volume 14. Effect of industrial wind turbine noise on sleep and health

<https://www.noiseandhealth.org/article.asp?issn=1463-1741;year=2012;volume=14;issue=60;spage=237;epage=243;aulast=nissenbaum>

Les auteurs démontrent que les riverains de deux parcs éoliens de l'État du Maine au États-Unis présentent des troubles de santé jusqu'à des distances de 1,4 kilomètre des éoliennes. Chez l'adulte : troubles chronique du sommeil avec comme conséquences somnolence diurne et instabilité psychique . Chez les enfants des difficultés à l'apprentissage scolaire ont été mises en évidence.

→ Article : R. Jeffery C. Krogh B. Horner : Effets indésirables sur la santé des éoliennes industrielles.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3653669/>

Autres nuisances : (parmi tant d'autres...)

Les huiles nécessaires au roulement sont aussi aérosolisées.

Le plastique : Une recherche émanant de l'université de Strathclyde en Écosse a mis en lumière l'érosion de la masse éolienne au nord de l'île. Des microplastiques sont perdus chaque année. (Pugh et al). Ils sont allés en Norvège et mesuré 62Kgs de microplastique perdu par an et par turbine. La FED a calculé l'adaptation de cette étude pour la France avec 9000 éoliennes, en gros une division par deux 35kgs de plastique par an et par éolienne.

A la suite de cette étude, il a été constaté que du Bisphénol A à l'état pur était émis.

Terres rares : Impact de la contamination aux terres rares et des champs électromagnétiques dans les exploitations de vaches laitières , Décembre 2021

www.toxseek.com

Des prélèvement des cheveux des éleveurs dans l'Aisne contenaient des terres rares radioactives (ToxSeek) . Les amalgames de ces éoliennes sont instables et partent dans l'air, les sols , les aquifères et les poumons des gens et des bêtes .

*Les éoliennes émettent également une quantité énorme de **champs de torsions électromagnétiques** telluriques gauches (lévogyres) qui accompagne les basses fréquences , ayant des effets sur de longues distances.(Shipov)*

Point technique sur les graves effets sur la santé générés par l'exposition aux infrasons sur les organismes vivants.

Outre le bruit audibles qu'elles génèrent, les éoliennes sont à l'origine d'infrasons, qui se propagent sur de longues distances (plus de 10 km).

Les infrasons sont des impulsions sonores à taux infrasoniques à très basses fréquences en dessous de 16 Hz (seuil de l'audition), émis par les machines industrielles, les éoliennes entre autres.

Une éolienne produit plus de son que d'électricité. La pointe du rotor tourne à la vitesse de 400km/h. Un jet géant tourbillonnant dans la direction du vent produit des émissions qui deviennent de plus en plus sonores et de plus en plus de basses fréquences en résultent.

Plusieurs études (voir sources) montrent que les infrasons (inaudibles) provoquent divers troubles vibro-acoustiques. Le système auditif n'a pas le monopole de l'audition. Il y a aussi le cerveau, la peau, l'organe de l'équilibre.

La recherche allemande à travers le Congrès des médecins de Frankfort en 2015 représente un bon début d'analyse car les acousticiens et les médecins ont travaillé ensemble en pluridisciplinarité .

On peut résumer ainsi :

Le son atteint l'oreille mais il touche aussi les organes du corps. C'est la perception tactile et vestibulaire . Les cellules ciliées externes de l'oreille interne capturent le son même infrasonique et le transmettent au cerveau (Pr Salt). L'universitaire de Berlin Weichenberger a démontré sur un dispositif IRM que l'amygdale et le cortex angulaire droit sont excités par l'infrason. Cette étude a été réitérée par Inagaki dans les mêmes conditions et une baisse des ondes cérébrales alpha a été constatée . Ce sont les ondes bêta qui prennent la relève et elles sont synonymes d'anxiété ou de stress qui sont la réaction naturelle du corps devant un impact sonore, qu'il soit conscient ou bien subliminal.

Hausse de la tension sanguine, coagulation activée, respiration accélérée .

Si la situation perdure ce sont : Troubles de la concentration ; troubles du sommeil ; irritabilité, fatigue chronique ; troubles cardiovasculaires ; infections, gastrites etc.

L'OMS a reconnu que le bruit était facteur de stress dont la réaction des hormones comme le cortisol, épinéphrine. L'individu est inondé de ces hormones et cela à pour conséquence que le système immunitaire fonctionne mal.

Une grande distance de la source éolienne représente une sécurité probable mais non pas absolue.

L'OMS préconise une distance de 5km voir 10km des habitations. En France la distance légale est de 500 mètres...

Des études ont été menées au Etats-Unis, en Allemagne et au Canada. Aucune étude n'a été réalisée en France par le ministère de la santé. Il existe en revanche de nombreux témoignages.

En Autriche, Pologne et Portugal les normes sont plus sévères . En Australie et au Canada on arrête des chantiers...

Ici comme ailleurs, nous condamnons la déforestation, la pollution sous toutes ses formes, sonore et visuelle, la perturbation des vols d'oiseaux et tant d'autres conséquences néfastes de l'implantation de ces aérogénérateurs industriels.

Nous condamnons le colonialisme qui, par l'extractivisme, détruit la vie. Pour nous, tout extractivisme est colonial, qu'il soit perpétué en France ou dans d'autres pays, car il est fait sans l'accord des populations locales.

Nous comprenons et soutenons les inculpé-e-s quelles soient innocentes ou coupables.

Nous ne pouvons rester inactives.

Nous nous devons de réagir lorsque de telles personnes se voient persécutées, fustigées, soumises à des contrôles judiciaires par des autorités qui cautionnent et financent des entreprises qui confisquent et polluent la terre, l'eau et l'air uniquement pour en tirer profit.

Il n'est pas question que nous laissions ces personnes assumer une caution démesurée (120 000 euros).

Si la destruction de quelques mâts de mesure est au regard de la loi un délit, c'est pour nous un acte de résistance légitime commis sans violence sur des êtres vivants, c'est un acte symbolique qui ne fait qu'entamer l'assurance sans borne, la volonté de conquête de ces prédateurs cupides.

Dans un contexte de guerre sociale, ces actes nous semblent de l'ordre de l'auto-défense.

Les vraies victimes ne sont pas celles que la justice désigne. Les vraies victimes sont celles de ces prédateurs que rien n'arrêtent.

A CELLES QUI CROIENT ENCORE AUX ACTIONS CITOYENNES ET À LA DÉMOCRATIE, NOUS RÉPONDONS :

- *Les consultations citoyennes sont des mascarades, les pétitions n'ont aucune résonance puisque c'est le préfet qui décide en dernier recours y compris contre l'avis des habitants et des commissaires enquêteurs.*
- *Les marchands d'éoliennes industrielles se comportent comme des marchands de savonnettes, toquent à la porte des propriétaires de terrains (souvent exploitants agricoles à la retraite), leur font miroiter des revenus de location de terrain en omettant de les informer du coût de démantèlement qui leur incombe.*
- *Il a été démontré que beaucoup de terrains sur lesquels des éoliennes sont implantées sont la propriété de maires. Ce qui représente une prise illégale d'intérêts. Par ailleurs, les maires qui sont à l'écoute de leurs concitoyens ont un pouvoir très limité face à la décision de l'état.*
- *Les habitantes n'ont aucun pouvoir de décision sur l'implantation des éoliennes industrielles. Que leur reste-t-il comme voies d'action ?*

Communiqué #2: 100 000€, le prix de la liberté

mars 2023

Le récit

Pendant la garde à vue de l'une d'entre elles, dès le deuxième interrogatoire, les enquêteurs alignent le montant des dégâts.

Les prédateurs, SAS WPD ONSHORE FRANCE, ENGIE GREEN S.A. et RPGLOBAL FRANCE qui ont porté plainte n'ont pas perdu de temps, et ont déjà fourni des factures de réparation des dommages (même si d'après leurs déclarations ils n'ont pas la ferme intention de reconstruire ces mâts) pour un montant total de 350 000 euros.

Après 38 heures de garde à vue et une heure passée dans la souricière du tribunal de Limoges, la personne passe devant la juge d'instruction. Il est 20 heures, la juge énumère les chefs d'inculpations. En résumé : "Destruction de biens d'autrui", participation à "association de malfaiteurs en vue de préparation d'un délit puni d'au moins 5 ans d'emprisonnement, commis en réunion par une ou plusieurs personnes dissimulant volontairement leur visage afin de ne pas être identifiées" ; "refus de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques".

Vient ensuite la réquisition sur le contrôle judiciaire :

Interdiction de sortir de la Dordogne ; Pointage chaque semaine à la gendarmerie ; Interdiction de rentrer en contact avec les autres inculpées et paiement d'une caution de 180 000 euros !

L'avocate commise d'office sollicitée par la juge sur le montant de la caution, rétorque qu'il s'agit-là d'une mesure pré-sentencielle et propose « moins de 50 000 euros ». L'avocate et l'inculpée sortent. La juge délibère avec elle-même et au bout de 5 minutes propose finalement 100 000 euros : 20 000 euros pour amende et 80 000 pour indemnisation des dégâts.

Ce marchandage n'aura pas duré plus de quelques minutes.

Total demandé aux 4 inculpées = 120 000 euros

Les autres inculpées se partagent le solde de 20 000 euros

Fin de la comptabilité.

Deux jours plus tard la demi-page dans Sud-Ouest consacrée à l'affaire affirme que le montant des dégâts est de 500 000 euros.

Tout ceci avant jugement !

La peine, c'est la procédure.

Les outils répressifs de la dite « justice »:

Nous préférons parler de "système judiciaire" car on voit clairement cette alliance structurelle entre l'Etat et le capital.

- L'argent (caution)

Le prix de la liberté.

Le deal est maintenant: Si tu veux rester en liberté, paye 100 000 euros.



Ces dernières années, on assiste à une attaque extrême de l'État et du capital contre l'environnement avec l'installation d'éoliennes. L'Eubée et la Béotie (région de la Grèce centrale) en sont les meilleurs exemples, avec plus de 50 % des éoliennes déjà installées à l'échelle nationale. Sur le massif d'Hélicon par exemple, il est prévu de détruire presque tous les sommets montagneux, y compris les sites archéologiques, tandis que les prix de l'électricité (les fournisseurs d'énergie sont souvent les mêmes que ceux qui installent les éoliennes) sont passés au rouge en raison du tarif de l'énergie.

Nous avons donc décidé de faire un geste symbolique et de déposer le mât éolien (qui mesure le vent et avant l'installation des éoliennes) sur le pic de Megali Loutsa, dans le massif d'Hélicon. Signé : *Des loups héliconiens**

* : L'Hélicon (Elikonas) est un massif montagneux de la Béotie (région de la Grèce centrale), culminant à 1 748 mètres.

Tsiveri (Hélicon) : Sabotage contre le pillage de la nature

[Publié sur Indymedia Athènes le 30 mai 2023]

Poursuivant les actions contre l'installation d'éoliennes qui submergent l'Hélicon, nous avons décidé d'abattre le mât éolien (qui mesure le vent avant l'installation des éoliennes) au sommet du Tsiveris (1562m). Ce sommet est abrupt, escarpé et rocheux, ce qui conduira à son aplanissement. Enfin, il faut noter qu'à Tsiveri vivent en liberté des troupeaux de chèvres sauvages, que nous avons rencontrés lors de notre ascension.

Des loups héliconiens

n'est pas la bonne solution. *Toutefois cela démontre bien la détermination et le mécontentement de la population de voir aboutir ce projet en zone forestière.*"

Projet de parc éolien près de Segré (Maine-et-Loire) : un mât de mesures à terre *Ouest France/Actu.fr, 27 mars 2023*

Fondée en septembre 2020, l'association *les Ailes bleues* réunit des citoyens désireux d'investir collectivement dans un parc de quatre éoliennes. Samedi 25 mars, cette association citoyenne à la tête du projet éolien à cheval sur Le Bourg-d'Iré et Loiré, au sud de Segré (Maine-et-Loire), avait organisé une rencontre pour ses adhérents et pour les actionnaires de la SAS (société par actions simplifiées) *Les Ailes des vergers*. **Le rassemblement prévu des membres de l'association et des actionnaires citoyens du projet de parc éolien a bien eu lieu, mais il y a juste eu la présence imprévue de représentants de la gendarmerie.**

Ce mât de mesure haut de 95 mètres avait été installé jeudi 16 mars. « *Il était là encore à 22 h 15 vendredi 24* », assure Hélène Bayer, présidente de l'association *Les Ailes bleues* porteuse du projet. **Mais à 7 h, samedi 25 mars, « il était au sol »**, totalement détruit. **Justement le jour où il devait être inauguré par l'association. Le mât était tenu par seize câbles, dont trois ont été volontairement sectionnés.** Hélène Bayer a évoqué, non sans humour, « *un acte de vent-dalisme. Ce sont des aléas qui peuvent arriver dans un projet de ce type.*»

Eoliennes : à Saulnières et à Tréon, près de Dreux : des mâts d'étude vandalisés *L'Echo républicain, 30 mars 2023*

Des actes de dégradation commis deux week-end de suite, l'un à Tréon, l'autre à Saulnières, avec toujours la même cible : les mâts d'étude de la vitesse du vent dont les câbles ont été sectionnés.

Les gendarmes de la compagnie de Dreux ont été sollicités, le **lundi 20 mars, pour le mât de Tréon**, vandalisé durant le week-end précédent, au lieu-dit de La Gadelière. Puis une nouvelle fois, **lundi 27 mars, pour des dégradations du mât installé dans un champ de Saulnières**, au lieu-dit Les Bretonnières.

Dans les deux cas, les installations qui servaient à étudier la faisabilité d'une installation de futures éoliennes dans le secteur, projets contestés par des collectifs d'habitants, se situent en plein champ, accessibles via des chemins de terre. « *La compagnie de gendarmerie de Dreux a ouvert une enquête. La police technique et scientifique s'est rendue sur place pour faire des relevés* », a confirmé la commandante Claire Chazal. **Le préjudice s'élèverait à plusieurs centaines de milliers d'euros.**

Megali Loutsa (Hélicon*) : sabotage éolien

[Publié sur Indymedia Athènes le 21 janvier 2023]

100 000€ ou de la préventive, en plus du racket, c'est vouloir faire payer cher, coûte que coûte, les inculpées ; encore une fois la justice de l'Etat est au service du capitalisme (80 000 euros d'indemnisation avant jugement).

- Le contrôle judiciaire

Imposer des contrôles judiciaires qui limitent les déplacements, constituent une peine immédiate et à la durée non limitée. L'interdiction d'entrer en contact entre les inculpées limite d'autant plus la défense collective face à la justice.

- Discrimination entre les inculpées

avec l'inégalité des demandes de caution, qui est là aussi pour diviser.

- La prison préventive

Une grande partie des détenues en France sont en préventive/en attente de jugement ; à l'heure où l'Etat construit en ce moment de nouvelles prisons avec son énième Plan Prison, pour enfermer toujours plus.

Une des quatre inculpée refuse de payer les 100 000 euros de caution. Elle risque d'être incarcérée.

Il y a eu un appel de cette décision, le résultat de l'audience du 9 mars dernier à Limoges sera rendu le **23 mars prochain**.

Même si on ne reconnaît pas cette "justice", peut-on quand même la critiquer et s'insurger ? Nous pensons que oui puisque nous vivons dans ce monde-là, nous devons nous défendre.

Nous soutenons les personnes accusées de sabotages de mâts de mesure d'éoliennes, qu'elles soient coupables ou innocent-es, car ces actions sont un souffle de résistance contre l'absurdité de ce monde autoritaire et le capitalisme vert.

**Nous appelons à des actions de solidarité décentralisées
Solidarité aux courageuses!**

Communiqué #3 : La rançon ne change pas

Voici les conclusions du délibéré du 23 mars (appel du contrôle judiciaire) concernant l'un.e des inculpées de sabotage de mâts de mesure éoliens, en Haute-Vienne.

L'appel du CJ avait été fait car le système judiciaire prend en otage cette personne, lui demandant la somme de 100 000€ contre de la détention préventive (4 mois renouvelables) ; alors qu'il n'y a pas eu de jugement.

Verdict : la rançon reste la même. Toutefois, la cour d'appel a statué sur le cautionnement, avec une petite variante : parmi ces 100 000€ à payer, - 5000 euros feront office de garantie de représentation et d'amendes (pour la justice) - et 95 000 euros pour rembourser les dégâts d'un des mâts de mesure éolien construit par la société WPD ON SHORE FRANCE à Rilhac-Lastours (87), alors qu'il n'y a pas de certitude de sa reconstruction.

Même si nous n'attendons rien de cette institution, force est de constater que la justice défend encore les intérêts des entreprises capitalistes, et pour le coup, n'attend même pas qu'un jugement puisse être mené avec une vraie défense ! Des bouts de ferraille tombées alors que, même s'il n'y a pas de vent les éoliennes industrielles sont quand même construites!

Que du vent!!!

La personne a jusqu'au 14 avril pour décider si elle paye la rançon pour sa liberté.

Solidarité aux courageuses!



cambrilage d'une maison, les malfaiteurs emportent quelque chose. Dans ce cas, ils ne cherchaient qu'à détruire. Nous essayons désespérément de réussir la transition énergétique et d'éviter la catastrophe climatique, et voilà qu'on est torpillés de la sorte. » « Énergie criminelle » qui s'emploie à identifier les structures de l'ennemi vs « énergie verte » qui continue à ravager la planète pour alimenter la civilisation techno-industrielle, voilà certainement un débat d'actualité brûlante, auquel même un maire perché au fond de la riche Bavière ne peut plus échapper...

[Synthèse des journaux régionaux bavarois (Süddeutsche Zeitung & Merkur), 9 septembre 2024]

Projet de parc éolien à Mont-le-Soie (Belgique) : le mât de mesure vandalisé ? *DH (Belgique), 6 mars 2023 (extrait)*

Dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 mars, un incendie s'est déclaré au pied du mât de mesure appartenant à la coopérative *Courant d'Air*, membre du consortium auquel la commune de Vielsalm a concédé un droit de superficie **pour implanter un parc éolien en forêt à Mont-le-Soie.**

"Un passant a donné l'alerte, explique Mario Heukemes, administrateur de la coopérative. "Vendredi matin, nous avons constaté l'ampleur des dégâts. Le mât a été coupé en deux. Il est tombé sur la remorque où se trouvaient les panneaux solaires et les batteries. Les dégâts s'élèvent à plus de 70 000 €..." Le feu a-t-il été bouté à la remorque ? *"À ce stade, deux hypothèses sont envisagées : un acte de vandalisme ou une défaillance technique », poursuit l'administrateur. À la police de Vielsalm, le commissaire confirme qu'une équipe s'est rendue sur place et qu'une enquête a été ouverte.*

Projet de parc éolien à Mont-le-Soie : le mât de mesure a bien été vandalisé *DH, 23 mars 2023 (extrait)*

Le vent du nord n'a pas fait tomber le mât de mesure à Mont-le-Soie, dans la nuit du 2 au 3 mars. Installé en avril 2022 dans le cadre du projet d'implantation d'éoliennes, il ne s'est pas cassé en deux à la suite d'une défaillance technique.

La coopérative *"Courant d'Air"*, propriétaire du mât vient de dévoiler les conclusions de l'enquête menée en interne. *"Un expert s'est rendu sur place, explique Mario Heukemes, administrateur de la coopérative. Il a constaté que les ancrages avaient été sabotés. Le mât de 120 mètres de haut est tombé sur le sol et sur la remorque. Un court-circuit s'est produit et les appareils électriques ont pris feu."* Les dégâts s'élèvent à plus de 70 000 €.

Cet acte de vandalisme est-il lié à l'élan de contestation contre le projet éolien ? Jérôme Schenk, porte-parole des opposants, ne le cautionne pas. *"Je trouve ce geste intolérable : passer par la violence et la destruction pour se faire entendre*

Une plainte a été déposée par Total énergies qui porte le projet éolien, auprès de la gendarmerie de Bort-les-Orgues. La piste d'un sabotage est privilégiée et l'enquête a été confiée conjointement à la brigade de Bort-les-Orgues et à la brigade de recherches de Tulle.

Berg (Allemagne) : attaque incendiaire contre une éolienne

La nuit de dimanche à lundi 9 septembre 2024, la lune croissante venait à peine de former son premier quartier au-dessus du lac de Starnberg, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Munich. Était-ce suffisant pour que les poissons puissent discerner l'épaisse fumée venue du champ d'éoliennes implanté depuis une dizaine d'années dans la forêt qui surplombe le village de Berg, sur la rive droite du lac ? En tout cas, ils ne lâcheront pas un mot aux enquêteurs de la police criminelle de Haute-Bavière, chargés d'élucider l'incendie volontaire survenu vers 3h du matin contre un des géants planté là. D'abord pour une question de dignité. Ensuite par principe, eux dont les eaux limpides venues de l'âge glaciaire en ont vu bien d'autres, comme le corps sans vie du roi Louis II, ou les premiers étés de sa cousine « Sissi », avant qu'elle ne soit allégée du poids de sa charge au bord d'un autre lac, par la lime affûtée d'un anarchiste.

Que s'est-il donc passé en cette froide nuit de rentrée, dans la forêt coincée entre une autoroute et la rive Est du lac de Starnberg ? Selon le bureau d'ingénierie qui gère l'assistance technique de l'exploiteur du vent alpin (Bürgerwind Berg GmbH), un premier message d'alerte leur a été envoyé par les capteurs de sécurité d'une éolienne, suivi d'un second vers 3h59 qui récitait en code : « fumée dans la nacelle ». C'est-à-dire précisément dans la salle des machines, à environ 150 mètres de haut du côté des rotors. Les faits sont devenus beaucoup plus simples dès que les fins limiers ont pu se rendre sur place. Selon le rapport de police, des inconnus ont attaqué à la disqueuse la porte massive du mât éolien, dans laquelle ils ont pratiqué une ouverture de « 40 sur 60 centimètres », avant d'introduire « des objets préalablement enflammés » à l'intérieur de la structure.

Les uniformes ont également précisé que « ces accélérateurs de feu se sont toutefois éteints avant que l'incendie ne se propage davantage à certaines [autres] parties de la centrale énergétique, et ne provoque des dommages de plusieurs millions ». Mais que les amis des aérogénérateurs industriels ne crient pas victoire trop tôt, puisque les engins incendiaires artisanaux ont tout de même suffisamment rempli leur office pour que l'éolienne bavaroise soit mise à l'arrêt forcé pendant plusieurs jours, avec une porte à remplacer, des installations entièrement couvertes de suie, et des dégâts finalement estimés à 10 000 euros.

Et vu le noble silence des poissons du lac de Starnberg, pourquoi pas conclure en s'intéressant au premier édile de Berg, dont la commune possède des parts dans l'entreprise éolienne. Fort dépité, ce dernier a en effet tenu à apporter sa petite pierre à l'édifice enflammé, en déclarant à la presse locale : « C'est invraisemblable. Il faut beaucoup d'énergie criminelle pour réaliser cela. Lors du

Des nouvelles de l'inculpée aux 100 000 euros

reçu sur liste SISME le 22 avril 2023

Bonjour,

Vous êtes quelques-unes à vous demander ce qui se passe depuis le 14 avril. Merci à elles.

Et bien il ne se passe rien!

Les avocates de la personne aux 100 000 euros (peut-on la nommer ainsi? Cela fait un peu western mais nous n'en sommes pas si loin ;-)) on fait un pourvoi en cassation sur l'arrêt de l'appel.

Pour être plus précis, c'est un autre avocate spécialisée qui s'en occupe avec qui l'inculpée n'a aucun rapport à part celui de payer.

Pour information, le coût des frais d'avocat s'élève maintenant à 11800 euros! Et nous sommes seulement au début de l'instruction qui peut durer des années...

La cassation n'est pas "normalement" suspensive, c'est à dire qu'à tout moment la juge d'instruction peut convoquer l'inculpée et décider de l'incarcérer.

Mais tout cela est très flou et rien n'est sûr. Quant aux délais de réponse nous n'en savons rien non plus.

On parle de trois à six mois, certaines ont vu des délais de trois ans...

Le système judiciaire est tel qu'il broie les gents psychologiquement et les divise (les trois autres personnes ont décidé de payer leur rançon).

Donc, cette personne vit avec une épée de Damoclès au dessus de la tête et se trouve sous contrôle judiciaire qui l'empêche de sortir du département de la Dordogne et obligée de pointer chaque semaine à la gendarmerie.

Certaines personnes pensent qu'elle devrait payer pour être "tranquille" en attendant le jugement, mais pas elle.

Par principe et pour des raisons politiques elle refuse de donner ses économies pour rembourser les prédateurs capitalistes qui sont évidemment couverts par des assurances à n'en pas douter.

Elle pense que c'est aussi une façon de révéler à celles qui n'en sont pas encore convaincues l'alliance structurelle entre le capitalisme et l'état.

Nous respectons son choix et continuons à faire savoir.

Vous pouvez exprimer votre soutien en lui écrivant (nous lui feront passer votre message), en lui proposant un soutien financier (seulement si vous en avez les moyens), en en parlant autour de vous, en organisant des débats, en venant y assister, etc, bref chacune à votre mesure.

Solidarité aux courageuses!

C'est pas folichon en ce moment la liste SISME

reçu sur liste SISME Juin 2023

Salut à vous,

Ce silence de la liste du comité de soutien s'explique par ce qu'il est actuellement impossible de donner certaines informations car il a une obligation à respecter le «secret» de l'instruction.

Pas d'évènements récents à part ceux déjà cités. Excepté si vous vous motivez pour en organiser (on compte toujours sur vous). Donc pas de spectacle en perspective. Le spectacle sera pour plus tard, lors du jugement (dernier?) au moment où les inculpées prendront la parole publiquement.

Et puis vous vous demandez sûrement pourquoi ce comité de soutien ne s'exprime que sur la défense d'une personne. Ce n'est pas que nous refusions de parler des autres « malfaiteuses » mais elles ont choisi de ne pas se manifester pour l'instant. Cela peut changer lorsqu'il sera temps.

Pour ce qui est de l'intervention des « abonnés », on imagine que le printemps mobilise l'attention et que les gentes profitent de leur liberté à se nourrir et à contempler cette Nature qui est toujours là.

Une question se pose : peut-on dire « nous » ?

Qui sommes nous sur cette liste ?

Nous ne sommes pas des amis, ni des camarades, pour la majorité d'entre-nous, nous ne nous connaissons même pas, nous vivons dans la région limousine, ou bien plus loin.

Ce qui nous rassemble est la conviction que les éoliennes industrielles, nous n'en voulons pas. Ni ici ni ailleurs, ni Nucléaire, ni éoliennes industrielles.

Il y a de nombreuses raisons à cela.

On peut lister les arguments :

Il y a différents arguments :

- Ecologiques, destructions du vivant, nuisances, pillage des ressources, exploitation et maltraitance dans les pays d'extraction etc, la liste est longue et on ne va pas vous la refaire pour l'instant ;
- Politiques, mauvais gouvernement etc;
- Ethiques, Contre le système capitaliste et l'expansion énergétique qui le nourrit.
- Contre tout Etat...

Peu-être verriez-vous d'autres catégories ?

Si vous vous reconnaissez au moins dans l'une celles-ci, alors c'est déjà pas mal et nous (les membres actifs du comité) nous vous invitons à participer plus activement.

En revanche concernant :

- les problèmes économiques : baisse du tourisme, de l'immobilier, paysages moins bucoliques etc ;
- et le « not in my backyard » qui veut dire que cela ne dérange pas qu'on en mette ailleurs mais pas « chez nous » .

l'alimentation électrique « pour éliminer tout risque », comme l'explique le SDIS de la Somme. « Sur ce type de feu, on vient juste faire un périmètre de sécurité pour éviter que les débris ne blessent quelqu'un, mais on ne monte pas, parce qu'on ne peut pas y accéder », explique le SDIS de la Somme. Il s'agit d'une consigne du ministère de l'Intérieur. Il existe en effet une procédure très stricte pour les interventions dans les éoliennes. En cas de feu en hauteur, « toute action de lutte en hauteur ou dans le mat est proscrite. L'accès à l'éolienne restera strictement limité aux sauvetages de vie humaine. (...) Les actions d'extinction seront limitées aux propagations du sinistre vers d'autres cibles », peut-on lire dans le guide opérationnel établie par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Le périmètre de sécurité doit être calculé en fonction de la hauteur du mat, afin que personne ne soit mis en danger si ce dernier s'effondre. Reste ensuite à attendre que le feu s'éteigne de lui-même. La cause de l'incendie à Lafresguimont-Saint-Martin reste inconnue pour le moment, et une enquête est en cours, mais **l'éolienne a intégralement été détruite et est désormais inexploitable**. Un incident similaire s'était déjà produit en mars 2024 à l'est d'Amiens, mais 80 kilomètres séparent les deux lieux.

Vandalisme sur un mât de mesure des courants éoliens

Est Républicain, 14 janvier 2025

Installé au cours du mois de juillet dans un terrain situé au lieu-dit « La pièce aux vaches », le mât de mesure destiné à évaluer le potentiel éolien du site pressenti pour la création d'un parc d'éoliennes sur des terrains exclusivement communaux a été détruit il y a quelques semaines. Cet acte de vandalisme est totalement irresponsable dans la mesure où les nombreuses possibilités de contestations existent, dans le respect de la démocratie et des budgets engagés », réagit Gérard Renouard, maire. Cependant, il n'est pas sûr que l'entreprise JP Énergie Environnement remette en place ce mât de mesure. « Le classement à l'Unesco du cimetière et mémorial américain de Thiaucourt a changé la donne. Un périmètre doit être respecté autour de ce site. Il n'est donc pas certain de revoir un mât de mesure à cet endroit. »

Mât de mesure du vent à terre à Saint-Bonnet-près-Bort : la piste du sabotage privilégiée

La Montagne, 29 octobre 2024

Le mât de mesure du vent installé depuis février 2023 sur un terrain de la commune de Saint-Bonnet-près-Bort, dans le cadre d'un projet éolien, a été découvert au sol samedi matin. A-t-il été fragilisé par le vent ? Dès lundi, des voisins s'en étonnaient, indiquant que dans la nuit de vendredi à samedi, il n'y avait pas de vent sur la commune. Finalement, c'est la piste d'un sabotage de l'équipement de mesure de vent qui est privilégiée.

biens, affirme l'association dans son communiqué. Ce geste, que nous ne cautionnons pas et dont nous ne connaissons pas les motivations, traduit néanmoins un profond sentiment de détresse chez certains citoyens. » Et de poursuivre. « Cet acte de sabotage, bien que regrettable [...] traduit certainement un mal-être de certains face à la prolifération de projets dits de " production d'énergie verte ", souvent portés par des sociétés opportunistes, attirées par les subventions publiques et jouant sur la crédulité de certains élus ou propriétaires fonciers, en leur promettant des retombées financières illusoires. »

Une enquête et trois plaintes en cours

En tout cas après avoir mis en danger leur vie, le ou les auteurs risquent désormais gros sur le plan pénal. Cette dégradation ne s'est pas faite sur un coup de tête mais été pensée à l'avance. **Le chariot élévateur télescopique utilisé pour abattre le mât appartenait à l'agence de Parthenay de la société Vlok qui l'avait loué à un entrepreneur en travaux publics. C'est sur un de ses chantiers proche du site que l'engin a été volé dans la nuit de vendredi à samedi avant, probablement, d'être utilisé dans la foulée pour abattre le mât.** Les trois victimes (H2Air, Vlok et l'entreprise de travaux publics) ont porté plainte.

Le mât de mesure du projet éolien d'Houdremont vandalisé

Matele, 17 mai 2025 (Belgique)

C'est un acte de vandalisme peu banal qui s'est déroulé en pleine nature ardennaise, le weekend dernier, dans un endroit tellement isolé d'Houdremont (Gedinne) que le forfait n'a été découvert qu'hier. Le mât de mesure installé il y a quelques semaines dans le cadre du projet de parc éolien sur les communes de Bièvre et de Gedinne a été abattu. **Des personnes mal intentionnées ont sectionné les câbles de maintien du pylône de 80 mètres. Le vent se serait chargé du reste.** Selon le promoteur du projet éolien, Watt Else, cité par le bourgmestre de Bièvre, Michaël Modave, **le préjudice des dégâts s'élève à plus de 80.000 euros.** Pour rappel, le projet de parc éolien concerne la construction de 10 éoliennes : 4 sur Gedinne et 6 sur Bièvre [de 250 mètres de haut !]. Les deux communes ont déjà fait savoir qu'elles n'étaient pas nécessairement favorables à ce projet.

Incendie : une éolienne prend feu en pleine nuit dans la Somme

France3/Actufr, 6 mai 2025

Des flammes dans le ciel, à plusieurs dizaines de mètres de hauteur : c'est une image rare et un peu impressionnante. Ce lundi 5 mai, vers 23 heures, une éolienne a pris feu à Lafresguimont-Saint-Martin dans la Somme. L'incendie a nécessité l'intervention de 27 pompiers, mais pas pour éteindre le feu, ainsi que de la gendarmerie et des équipes d'Enedis. Ce sont ces dernières qui coupent

Nous (les membres actifs du comité) rejetons catégoriquement ces derniers arguments.

Pour les nouvelles inscrites, nous conseillons de re-lire le premier communiqué que vous trouverez toujours ici :

<https://sansnom.noblogs.org/archives/15589>

(Plein d'autres articles très intéressants sur ce site)

Un peu de clarification ne fait pas de mal.

En attendant du nouveau, nous (les membres actifs) , nous sommes en train de préparer une nouvelles version de la brochure et nous aurons sûrement besoin de relectures, suggestions, demande d'éclaircissements, correction de coquilles.

Nous souhaitons adjoindre à ce document une liste de tous les mats de mesure tombés avant l'affaire et après. (date, lieu et circonstance si possible) Il nous semble que cela ferait « joli ».

Donc n'hésitez-pas à nous faire savoir si vous avez un peu de temps à consacrer à ces tâches.

Bon printemps.

Solidarité aux courageuses !

Des nouvelles de l'affaire

Extrait du mail reçu sur liste SISME février 2024

Bonjour la compagnie,

Voici les dernières nouvelles de l'affaire du sabotage des mâts de mesure éoliens en Haute-Vienne:

La personne à qui était imposée une caution de 100 000 € pour rester en liberté a cédé au chantage, suite à de nombreuses démarches aussi vaines qu'onéreuses. Le tribunal a choisi de « préserver les droits des parties civiles » (sic), c'est-à-dire que 95 000 € sont allés dans une cagnotte en prévision d'un remboursement des dégâts matériels devisés par les prédateurs capitalistes constructeurs d'aérogénérateurs !

(...)

Solidarité aux courageuses!

Témoignages

Projet éolien contesté à La Peyratte : le mât de mesures mis à terre

Courrier de l'Ouest, 11 août 2025 (extrait)

un mât de mesure de 110 m a été démolé et mis à terre à l'aide d'un engin de manutention appartenant à l'entreprise Vlok. **Ce mât avait été installé il y a peu pour une durée de 12 à 18 mois dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau parc éolien** sur le secteur. C'est la société H2air qui est chargée d'étudier ce projet d'installation d'éoliennes dans la commune de La Peyratte dans le secteur de La Goutte- Le Sable-La Pionnière, en limite des communes de Lhoumois et Oroux.

Les premiers contacts avec le maire et la municipalité de la Peyratte ont eu lieu en 2023, avec la mise en place d'études de préféabilité. Une concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles en 2024 a par ailleurs été engagée. Depuis, les études réglementaires sont en cours. Le 16 avril 2025, une permanence d'information, pas obligatoire, a été organisée à la salle municipale de La Peyratte afin de permettre à la population d'échanger avec les responsables d'H2air. **Ce jour-là, les responsables d'H2air ont indiqué que le projet prévoyait 3 ou 4 éoliennes de 180 à 190 m à bout de pales.** Les résultats de l'étude répondront à ces questions. À ce jour il n'y a rien de défini .

Mât de mesure éolien abattu à La Peyratte : plus de 100.000 € de dégâts

La Nouvelle République, 11 août 2025 (extrait)**Katia Ait Aissa n'a pu que constater les dégâts ce lundi 11 août 2025 à La Peyratte.** « **Il y en a pour plus de 100.000 €.** » La responsable du développement ouest de la société H2air, porteuse du projet éolien controversé de La Peyratte, s'est rendue sur le site où le mât de mesure a été vandalisé dans la nuit de vendredi 8 à samedi 9. « C'est juste désolant. Ces gens ont pris d'énormes risques pour eux-mêmes. Comme pour un arbre, on ne sait où va tomber un mât de mesure quand on l'abat. Une partie de la structure en aluminium de plus de 100 m de haut est d'ailleurs retombée sur l'engin de chantier volé ayant servi à la destruction. C'est quand même dommage d'en arriver là. C'est violent. » Incrédule, Katia Ait Aissa n'avait pas pris au sérieux les menaces plus ou moins voilées qu'elle avait reçues de la part d'opposants au projet. « Lors de notre permanence d'information avant l'installation, des personnes nous avaient dit que le mât ne tiendrait pas très longtemps debout. On ne voulait y croire. »

Les opposants au projet condamnent

Sur leur page Facebook, **les opposants au projet regroupés dans l'association Zérolienne 79 se sont désolidarisés de cette action violente non revendiquée.** « Bien que cet acte ne soit en aucun cas lié à notre association, Zérolienne condamne fermement toute forme de dégradation de

Et depuis 2023, quelques sabotages d'éoliennes industrielles.

Articles issus de la presse, relayés sur sansnom.noblogs.org

Des câbles du mât de mesure éolien situé à Mellier ont été sectionnés

L'Avenir (Belgique), 19 septembre 2025

Ce vendredi 19 septembre 2025, il a été découvert que des câbles d'un mât de mesure éolien situé à l'entrée du village de Mellier, sur la commune de Léglise, ont été sectionnés. D'après les premières constatations effectuées sur place, il s'agirait d'un acte volontaire. Luminus [filiale belge d'EDF] ainsi que la société qui gère ce type de mât, installé en prévision de l'implantation d'une future éolienne [en réalité 7 éoliennes de l'entreprise Storm, qui en gère déjà 55], sont descendus sur place et ont procédé à la sécurisation des lieux ainsi qu'aux premières réparations.

Sud-Drôme : trois éoliennes dégradées par le feu toujours hors service

France Bleu, 8 septembre 2025

Trois éoliennes du parc situé à Roussas, dans le Sud-Drôme, ont été endommagées volontairement par le feu, dans la nuit de mercredi à jeudi [4 septembre]. L'action n'a pas été revendiquée mais ce n'est pas la première fois qu'une installation est visée dans le département. Cela faisait plusieurs années qu'un tel acte de malveillance visant des éoliennes n'avait pas eu lieu dans la Drôme. Dans la nuit de mercredi à jeudi, un ou plusieurs individus ont pénétré sur le site du parc des Claves, à Roussas, dans le sud du département, et ont mis le feu à la base de trois éoliennes (le parc en compte 6). Au matin, l'exploitant a constaté les dégâts et a prévenu la gendarmerie. C'est l'entreprise RES qui opère sur ce parc, elle confirme ce lundi que depuis l'incendie les éoliennes ont été mises hors service et que l'évaluation des dégâts est en cours.

La cellule d'identification criminelle de la gendarmerie a été saisie, et c'est la brigade de recherche de Pierrelatte qui est chargée de l'enquête. [En janvier 2019](#), des éoliennes avaient déjà été dégradées à Roussas par incendie volontaire. [L'année précédente, à Marsanne](#), une éolienne avait été détruite par le même procédé. L'acte avait été revendiqué quelques jours plus tard sur un site libertaire pour « combattre les dominations ». À notre connaissance, les dégradations ayant eu lieu ce jeudi 4 septembre n'ont pas été revendiquées.

BOUM – témoignage d'une interpellation

BOUM
« mains en l'air !
touche à rien ! »

Portes qui s'ouvrent
Le froid et l'éclat des frontales sur les cagoules pénètrent ma chambre
Les armes de guerre, le chien, les gyrophares sur la buée de mon souffle court et le cœur qui bat fort

BOUM
Deuxième porte qui s'ouvre
Le froid et le poids du métal sur mes poignets, la première main gantée de l'agent sur les menottes, la deuxième main gantée de l'agent sur l'épaule

06h15
« Vous savez pourquoi on est là
Vous êtes placé en garde à vue pour destruction aggravée et participation à association de malfaiteurs
Vous reconnaissez les faits ?
Vous parlez Français ?
Vous avez le droit de présenter des observations au magistrat en charge de la garde à vue, ou le cas échéant au juge des libertés et de la détention, lorsque ce magistrat se prononcera sur l'éventuelle prolongation de votre garde à vue. Vous présentez des observations ?
Vous aurez le droit après avoir décliné votre identité de répondre aux questions ou de vous taire. C'est compris ?
Je vous remets une déclaration écrite de vos droits. Vous pouvez la conserver avec vous pendant toute la durée de votre privation de liberté. Je la mets dans votre poche.
Vous avez le droit de prévenir un proche de la mesure dont vous faites l'objet. Vous voulez prévenir quelqu'un ? un proche ? de la famille ? votre employeur ? vous travaillez vous ?
Vous avez le droit d'être examiné par un médecin. Vous voulez voir un médecin ?
Vous avez le droit d'être accompagné par un avocat. Vous prenez un avocat ? qui ? commis d'office ? »

06h20
« Signez »

06h30
La vice-présidente chargée de l'instruction est informée de la mesure de garde à vue, de mon identité complète, de l'heure de mon placement en garde à vue, des motifs la justifiant, de la qualification des faits notifiés

Fouille par palpation

« Vous avez quelque chose sur vous ? une arme ? des stupés ?

Ouvrez les bras

Bougez pas

Les jambes, écarterez

Là »

départ vers le lieu d'emploi pour perquisition

« attention à la tête »

La ceinture est bouclée, la porte fermée. L'agent est toujours là, à côté, cagoulé.

06h50

L'avocate commise d'office est informée

Perquisition du lieu d'emploi

« C'est ici que vous travaillez ? Ou sont vos outils ? montrez-nous »

Les frontales scrutent, les flashes capturent

« Chef, on prend ça ?

C'est à vous ?

Prends des photos. »

07h00

départ vers le domicile pour perquisition

07h45

perquisition du domicile

« Vous avez quelque chose ?

de toute façon on va trouver. »

les badauds passent et me regardent, menottes aux mains, entouré d'agents en tenue spéciale, ma maison ouverte

Tout est fouillé

Le chien laisse les traces de pas sur mon oreiller

09h30

Départ vers les locaux de la gendarmerie

Apparemment, les agents de la PSIG peuvent rouler à 130 dans les villages, à 100 dans des zones 30

11h30

arrivée dans les locaux de la gendarmerie

photo

américains de GNL." 23 ans de carrière au Credit Suisse, notamment Executive Vice Chairman & Chief Client Officer après avoir été Global Head of Investment Banking. Depuis 2004 Mr. Ogunlesi est member of the board of directors de Kosmos Energy Ltd.

KOSMOS Energy? Kosmos Energy est une société d'exploration et de production de pétrole en eaux profondes au large du Ghana, de la Guinée équatoriale et du golfe du Mexique, ainsi qu'un projet de développement gazier de classe mondiale au large de la Mauritanie et du Sénégal.* Quid de l'impunité ? nous notons que GIP a été condamnée en 2021 : Global Infrastructure Management LLC a accepté de payer une pénalité de 4,5 millions de dollars pour répondre aux accusations de la Securities and Exchange Commission concernant les frais et dépenses qu'elle a répercutés sur les investisseurs dans au moins deux de ses fonds.re,

Courseulles offshore GmbH, France offshore Holding GmbH, wpd Butendiek Beteiligungs, GmbH, Skyborn Renewables Vietnam Holding GmbH, Changhua North West Holding, GmbH, Skyborn Renewables offshore solutions, Taiwan offshore Holding GmbH, OWP, Goheung Beteiligungs GmbH, Méditerranée offshore Holding GmbH, Skyborn Renewables, North America Holding GmbH.

**> Pourquoi ces entreprises sont en déficit (lorsque les chiffres sont disponibles) ? Nous évoquions plus tôt le lien avec la finance et la méga-machine.

*Parlons de Global Infrastructure Partners (GIP)

*> Fond d'investissement basé à New York (NY, USA), fondé en 2006 qui gère approximativement 77 milliards de dollars d'actifs. L'objectif affiché était de 25M\$ en 2022 pour devenir le plus grand "pool" de capitaux dédiés aux investissements dans les infrastructures.

*> Secteurs :

**> Energy - Renewables & Power = notamment pétrole ; "renouvelables" dont "Skyborn Renewables"

**> Transport = aéroports

**> Energy - Midstream = pipeline de gaz, logistique d'hydrocarbures, Total Energies, Shell...

**> Water & Waste

**> Digital : antennes téléphoniques + hyperscale data center

***> Cyrus One met notamment à disposition un réseau global de plus de 50 data centers, pour soutenir les besoins des entreprises qui "changent le monde".

*> Exemple de partenariat avec TotalEnergies avec prise de capital chez Clearway :

Energy, Inc. et SunPower Corporation aux Etats-Unis d'Amérique
<https://www.prnewswire.com/news-releases/global-infrastructure-partners-and-totalenergies-announce-a-strategic-partnership-in-us-renewables-including-their-controlling-stakes-in-clearway-energy-group-and-sunpower-corporation-301554587.html>

*> Dirigeant associé = **Mr. Adebayo Ogunlesi**. Ce monsieur est aussi Board Member & Chairman of the Governance Committee pour The Goldman Sachs Group.

Goldman Sachs? plus besoin présenter cette banque d'investissement notamment connue pour la fabrication de produits dérivés financiers pendant la crise des subprimes et la crise de la dette grecque, qui ont contribué à la crise financière de 2007 à 2011.

Mr. Ogunlesi est aussi Board Member pour Freeport LNG Development.

Freeport LNG Development? citons le site de l'entreprise "La révolution du gaz de schiste à la fin des années 2000 a marqué un tournant dans l'industrie pétrolière et gazière américaine. Pour Freeport LNG, cela signifiait prendre une nouvelle direction : transformer un terminal d'importation en une installation de liquéfaction du gaz naturel et d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL). Aujourd'hui, nous sommes en passe de devenir l'un des premiers et des plus grands exportateurs

« Regardez l'objectif
Regardez en haut à droite
Bougez plus »

« Vous vous considérez comme un éco-terroriste ? »

relevés anthropométriques

« Vous refusez les mesures anthropométriques, photos, Adn et empreintes, confirmez-vous ? Je vous informe que votre refus constitue un délit, continuez-vous à opposer votre refus à ces mesures anthropométriques ? »

L'agent me prend la main, mets de l'encre sur chacun de mes doigts, prends chacun de mes doigts, plusieurs fois, mes paumes, les écrase sur le papier.

« Laissez vous faire. Ne résistez pas.

Là, comme ça.

C'est beau, vous ne trouvez pas ? »

prélèvement biologique (ADN)

« Ouvrez la bouche »

12h00

« Vous voulez manger ? »

barquettes de nourriture indus

Je ne veux pas en manger, je ne mange pas de produits animaux et certainement pas indus

« Ah, vous savez, on en connaît des gens qui mangent hallal. Après un peu de temps, ils mangent, vous savez
Vous voulez un café ? du sucre ? »

Retour en cellule

14h10

Rencontre avec l'avocate

Elle semble être le premier humain avec qui échanger

14h40

Début de la première audition

* *
*

18h40

Fin de l'audition

« La vice-présidente en charge de l'instruction autorise la prolongation de votre garde à vue pour une durée de 24 heures.
Vous présentez des observations ?
Vous voulez prévenir quelqu'un ?
Vous voulez voir un médecin ?
Vous gardez votre un avocate ? »

19h00
L'avocate est informée

« Vous voulez manger ? »

barquettes de nourriture indus
« On en connaît des gens qui mangent halal. Après un peu de temps, ils mangent, vous savez.
Vous voulez un café ? du sucre ? »

Retour en cellule

08h40
Entretien avec l'avocate

09h00
Deuxième audition

* *
*

10h35
Fin de la deuxième audition
Retour en cellule

12h30
Une baguette et un café
Retour en cellule

17h40
Départ vers la cité judiciaire
Les chantiers de chacun des adjudants avancent, ils aimeraient bien être en vacances
Les commentaires et blagues racistes accompagnent la pluie pendant le trajet
Les geôles et ses murs de béton armé graffés au sang ou aux excréments
Échange avec l'avocate

22h00
Rencontre avec la juge

* *
*

00h00
Deux camarades sont là, retour au pays qui s'enneige.

000 et 1 500 000 euros en lobbying en 2020 auprès de la Commission Européenne ? notamment pour influencer sur la supervision bancaire de l'UE pour prendre en compte le climat alors que Black Rock investit massivement dans le secteur des énergies fossiles ?

En ces temps de contestations de la réforme des retraites, nous rappellerons la mise en évidence de relations privilégiées entre le sommet de l'état et BlackRock, notamment au sujet de la "retraite universelle" en 2020.

Notre analyse de surface révèle déjà des liens entre entreprises "vertes" et monde de la finance (pas verte) et énergies fossiles (tout aussi peu vertes). Comment dénoncer ici la méga-machine sans passer pour des "éco-terroristes d'ultra-gauches" (qualificatif utilisé par les répresseurs et les journalistes)

WPD.

* >A l'international, WPD se targue d'être présente sur trois continents, d'employer 3700 personnes dans 29 pays, d'avoir installé 2 360 éoliennes générant 6 110 MW de puissance et qui veut construire toujours plus d'aéro-générateurs -ou éoliennes industrielles. Les projets en cours permettraient à WPD d'atteindre les 20 000 MW de puissance transformée par ses éoliennes.

*> En France => **Grégoire Simon** gère la SAS WPD ONSHORE France

*> Grégoire SIMON est né le 23 décembre 1974. Grégoire SIMON est directeur général de l'entreprise Wpd qui a été créée en 2002. Le chiffre d'affaires de la société en 2021 s'élève à 10 454 762 €.

*> Il est aussi membre du conseil d'administration et président des groupes de région de "france energie eolienne", association qui regroupe 90% des installations et 85% de l'exploitation éolienne en France. Le site de "france energie eolienne" mentionne clairement ses activités de lobbying.

*> Grégoire SIMON est également mandataire de 32 autres sociétés

**> Toutes domiciliées à Boulogne-Billancourt (comme WPD) ou Arras

**> Avec une personne en effectif (pour 4 sociétés) ou NC (majorité)

**> Si nous additionnons les résultats 2021 de 32 boîtes (dont seulement deux sont en résultats positifs) = -7 736 367,00 €

*WPD "onshore". pourquoi? parce que la partie "offshore" a été vendue. Nous vous partageons quelques informations à ce sujet.

*>Skyborn Renewables :

WPD a vendu sa partie offshore qui est devenue "Skyborn Renewables". Qui gère ce rachat? Global Infrastructure Partners, aussi connue sous l'acronyme GIP ; nous en parlons juste après.

Le fonds d'investissement public saoudien (PIF) est de la partie. Abu Dhabi a également participé à cette opération. A priori, cette opération s'intègre dans un contexte plus large de vente de crédit carbone (1,4Mtonne EqC - plus grosse vente de crédit carbone à ce jour). (source : <https://splash247.com/saudi-fund-picks-up-stake-in-gips-offshore-wind-developer-skyborn/>)

*> Achim Berge Olsen est le CEO de Skyborn Renewables. Achim Berge Olsen est aussi Managing Director de plusieurs entreprises telles que :

<https://multinationales.org/fr/enquetes/grands-barrages-les-entreprises-francaises-a-l-assaut-de-l-amazonie-et-son-barrage-de-jirau-dans-la-tourmente-du-scandale-lava-jato-au-bresil>

* >Projet de barrage écocide + inondations historiques + travail forcé + assassinat d'opposants au Brésil financé notamment par des "bonds verts"

Sources :

<https://multinationales.org/fr/enquetes/grands-barrages-les-entreprises-francaises-a-l-assaut-de-l-amazonie/jirau-engie-inaugure-son-tres-conteste-barrage-amazonien>

* >**Condamnation** pour délits d'initié & manipulation des prix du gaz en Grande-Bretagne

Sources :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045963607>

<https://www.thisismoney.co.uk/money/bills/article-7431021/Ofgem-slaps-energy-firm-Engie-2-1m-fine.html>

* >Optimisation fiscale au Luxembourg & LuxLeaks

Note : Luxembourg Leaks (ou **LuxLeaks**) est le nom du scandale financier révélant le contenu de plusieurs centaines d'accords fiscaux très avantageux conclus par des cabinets d'audit avec l'administration fiscale luxembourgeoise pour le compte de nombreux clients internationaux.

Sources :

<https://www.marianne.net/economie/engie-ex-gdf-suez-aurait-echappe-300-millions-d-impots-au-luxembourg>

<https://www.ft.com/content/de228b90-3632-11e7-99bd-13beb0903fa3>

* >Gaspillage routinier de gaz

Sources :

<https://www.midilibre.fr/2022/03/09/aberration-economique-et-ecologique-des-centaines-de-milliers-de-metres-cubes-de-gaz-gaspilles-par-engie-10158220.php>

* "bonds verts"? ENGIE émet tous les ans des "bonds verts" (2 750 M€ en 2023) via sa filiale "finances" pour financer ses projets.

*>Enfin, pour mieux appréhender les parties prenantes, intéressons-nous aux actionnaires d'ENGIE : au 31 décembre 2018

Etat français (23.64%)

BlackRock (5.02%)

Caisse des dépôts et consignations (1.83%)

CNP Assurances (0.99%)Employé.es d'ENGIE (3.97%)

free float (63.57%)

treasury stock (0.98%)

*> Capital social = 211 800 000,00 €

*> Chiffre d'affaires 2021 = 118 483 000.00 €

Est-il important ici de rappeler qui est "Black Rock" ? Société multinationale américaine devenue le plus important gestionnaire d'actifs au monde, avec près de 10 000 milliards de dollars d'en-cours en 2022 ? qui déclare dépenser entre 1 250

Témoignage perquisition et garde à vue (version édulcorée)

Mercredi 18 janvier.

Il est à peu près six heures du matin.

Je suis réveillée par un bruit fracassant dans la maison, des cris indistincts. Je hurle « qui est là ? » plusieurs fois et me précipite vers la porte de ma chambre pour la fermer. Au moment où je tourne la petite clé dérisoire dans la serrure, j'entends juste derrière, dans l'escalier, un ordre crié avec le mot « porte », je comprends en un éclair que c'est la police et je l'ouvre avant qu'ils ne la défoncent. Ils pénètrent à je ne sais combien bardés de leur uniforme, masqués, casqués, armés etc, puis viennent deux personnes en civil.



Je suis assise sur mon lit, un seul chausson au pied, éberluée devant se déploiement dans ma chambre. Un jeune gendarme veut me faire lever, je refuse en disant que je suis handicapée.

Je demande bêtement un mandat. Pas besoin Madame, c'est dans les films ça Madame, les mandats.

L'homme en civil me tend un document où sont inscrits mes droits et me donne à lire un autre où figurent la liste des « chefs d'inculpation ». Cela s'appelle une « ordonnance de placement en contrôle judiciaire ». A ce moment je ne suis pas en mesure d'identifier vraiment le document, je ne suis pas encore bien réveillée, je lis sans comprendre la gravité des accusations et signe. Ce sera l'unique document que je signerai pendant toute la durée de ma garde à vue.

Il m'explique qu'ils vont perquisitionner et que je dois être témoin de ce qu'ils embarquent comme « pièces à conviction ».

Il fait très froid. Je me réfugie sous mes deux couches de couettes. Je suis assise dos au mur dans mon grand lit juste en dessous de mon

vieux sweat « Vivre libre ou mourir », avec le signe A Anarchie  combiné à celui du squat  qui prend poussière, accroché-là au dessus de mon lit, entourée de trois gendarmes frigorifiés qui ne me quittent pas des yeux, je suis en garde à vue.

Je ne peux pas empêcher mon cœur de battre la chamade mais je me concentre sur la scène. Le tableau aurait un côté royal, avec cet emblème au dessus de ma tête, au détail près que ceux qui entourent mon lit ne regardent pas vers l'extérieur.

Je leur dis que j'ai des problèmes cardiaques, et un souffle au cœur. Je me rend compte qu'ils sont déjà au courant et de bien d'autres éléments de ma vie. Je comprends que les écoutes téléphoniques leur ont permis de mieux me « connaître .» Je prends la mesure.

Là ma tension a du monter à 22.

Je précise que j'ai bientôt 63 ans, que je suis handicapée d'une jambe, malade du cœur, atteinte d'une fibromyalgie et puis blanche,

par conséquent je compte bien m'appuyer sur ces « privilèges ». Il est évident que tout ceci se serait passé autrement si par exemple, j'avais été une jeune personne racisée.

L'adjudant chef muni de gants bleus, étale délicatement mon écharpe rose sur le plancher, je n'en reviens pas. Qu'est ce qui lui trouve à mon écharpe rose ? L'adjudante la prend en photo ainsi que ma veste kaki fétiche avec une petite main de fatma accrochée à la boutonnière. Tout cela est emballé dans des enveloppes en kraft. J'essaie de comprendre ce qui les intéressent. Ils cherchent des éléments d'identification. Elles trouvent aussi une cagoule bleue marine qui se fait photographe et emballer, elle aussi.

Cela dure longtemps.

Ils sont là à fouiller dans les étagères de ma chambre. Il y a tant à lire. Ils ne sont pas intéressés par ma documentation ni par mes carnets sur la Tunisie, l'Algérie, l'Andalousie. Finalement, l'adjudant chef trouve le dossier « L'éolien et l'élu ». Il semble content de sa « trouvaille ».

Ils me prennent trois ordinateurs sur quatre qui sont en évidence dans la maison. Plus tard l'adjudant chef, durant mon interrogatoire, écrira qu'ils ont été « découverts », je n'arriverai pas à lui faire changer le verbe. Celui qu'ils ne trouvent pas est tout simplement sous mon bureau.

Ils laissent une demi douzaine de disques durs.

Régulièrement je leur rappelle leur effraction (et leur bêtise ..) : la destruction de la porte de la bibliothèque alors que la porte de la cuisine était ouverte (comme toujours). Je trouve une satisfaction à leur faire remarquer la similitude avec un braquage. J'aime leur faire la leçon. Pour moi, bien sûr, ce ne sont ni plus moins que des bandits à la solde de l'état.

De la même façon, je leur demande régulièrement d'éteindre la lumière derrière eux, je prends un certain plaisir à les engueuler. J'insiste sur le fait que les batteries solaires pourraient se décharger.

Je leur parle comme la marâtre que je suis. Pas de raison de faire exception. Si j'avais des patins je leur ferais mettre.

Il a un grand type cagoulé aux sourcils blancs qui tient un bloc-note pendant à bout de main, et dans lequel il n'a écrit que quelques lignes en biais. Il ne veut pas me dire quel est son rôle. Vous avez peur que je vous reconnaisse ? C'est légal de jouer au black bloc ?

Après un temps qui me paraît une éternité, on me fait m'habiller avec l'adjudante et toujours pas loin un gendarme prêt à bondir. Je fais pipi dans mon pot de chambre. Ça m'amuse quand même un peu intérieurement que ces gens d'un autre monde se trouvent confrontés avec ma façon de vivre qu'ils n'ont, à n'en pas douter, jamais vu.

Enquête sur les prédateurs capitalistes «parties civiles»

Reçue sur la liste SISME le 03/04/2023

Quatre personnes sont accusées de destruction de mâts de mesures éoliens et "d'association de malfaiteurs". Qui les accuse ?

RP GLOBAL

WPD

ENGIE

RP GLOBAL.

RP-GLOBAL FRANCE, société à responsabilité limitée, Domiciliée au 96 RUE NATIONALE 59800 LILLE elle est spécialisée dans le secteur d'activité de l'ingénierie, études techniques.

Capital social : 8 610 000,00 €

Chiffre d'affaire 2021: 3 743 600.00 €

SARL RPG GLOBAL FRANCE est gérée par un trio de gérants. Ces gérants ont des mandats sur plusieurs entreprises. Quasiment toutes ces sociétés (à une près) sont déficitaires (lorsque les chiffres sont disponibles). Nous constatons que c'est souvent le cas : les gérants des entreprises d'énergie "verte" ont des mandats dans des sociétés plus petites, à capitaux modestes (entre 5 et 20 k€) et ces sociétés sont quasiment toutes déficitaires...

Pourquoi ce schéma se répète dans ce secteur / milieu ?

Au niveau international, notons la joint venture financière (co-entreprise) pour gérer les risques liés à l'achat-revente d'énergie verte (via des PPAs) : Power Purchase Agreement). et la joint venture qui vend des PPAs ; PPAs qui permettent, d'après leur site internet, la "compensation carbone" et le verdissement de l'image des entreprises.

ENGIE

Société anonyme au capital de 2 435 285 011 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 542 107 651 dont le siège est situé 1, place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie- France. engie.fr

ENGIE GREEN est une filiale de SA ENGIE et serait -d'après le site d'ENGIE- leader français de l'éolien terrestre et de l'énergie photovoltaïque.

En France, nous connaissons ENGIE, ex-entreprise nationale. Est-il nécessaire de lister les scandales récents ?

* **Corruption en Espagne** : pots-de-vin pour financer le parti populaire

Sources :

<https://cgtengieenergieservices.org/index.php?page=une-filiale-d-engie-prise-dans-un-scandale-de-corruption-en-espagne&id=3376>

* **Corruption au Brésil** : pots-de-vin versés par des entreprises à des hommes politiques en échange de contrats publics

Sources :

Là où y a un problème de droit assez balèze, quand même, c'est que normalement on est mis en prévention au cas où on risque de ne pas se présenter au procès. Mais là on lui dit "bon, on te laisse le temps d'inventer un bobard pour expliquer à tes parents pourquoi t'es pas à la maison, on te laisse le temps de résilier ton bail et on te laisse le temps de trouver quelqu'un pour garder ton chien et ton gamin..

- Donc on a peur que tu t'échappes, donc on t'incarcère, mais pas trop peur quand même, donc on te laisse 2/3 semaines pour te préparer..

- C'est vraiment clairement du foutage de gueule parce que ça fait deux mois que ça dure et pendant ce temps-là, c'est deux mois super stressants en se disant "je vais aller en taule, comment c'est ?, j'essaie de lire dedans/dehors de l'OIP, j'essaie de lire l'Envolée, je me monte le bourrichon, j'me fais peur" et c'est un moyen de castration psychologique extrêmement efficace, c'est une vraie saloperie cette idée-là! Donc on souhaite bon courage aux quatre camarades et surtout à celle qui risque le plus, parce qu'on sait que l'attente du procès va être longue, surtout en cellule. »

Autre émission à écouter sur Radio Aïoli :

17ème épisode de "Vla la Gamelle..."

<https://www.aioli-radio.org/emissions/infos-reportages/vla-la-gamelle-17/>

Cela compense un peu la violence de l'intrusion, c'est mon système d'auto-défense.

Je fais mon sac pour la garde à vue, je ne sais pas combien de temps cela va durer. Personne ne répond à mes questions à ce sujet. Je sais que c'est max 48 heures et donc avec une nuit.

La perquisition se poursuit dans la cuisine. Ils farfouillent évidemment dans la bibliothèque. « Comment allez-vous faire pour tout lire. Ici il y a beaucoup de littérature anarchiste, que des livres intéressants ! » Cris-je depuis la cuisine où je suis cantonnée toujours entourée de mes trois gardes.

Je suis donc attablée dans la cuisine devant un plateau couvert de fioles et de petites boites telles les pièces d'un jeu. C'est la flopée de médicaments que je dois m'enfiler deux fois par jour comme une punition. Heureusement, bien qu'il y ai surtout des compléments alimentaires à base de plantes, j'ai une prescription de mon médecin. Il m'est donc permis de les prendre. Cela ferait désordre que je leur claque dans les doigts. J'amorce un mouvement pour prendre la bouteille d'eau. « Que faites-vous ? » me dit le plus nerveux qui guette le moindre de mes gestes. Il a du être super-formé « antiterroriste » ou bien peut-être a-t-il participé à une guerre ? Il m'affirme qu'il peut être « bien pire. » Alors à force de le voir réagir au moindre de mes mouvements, je m'amuse à dire ce que je fais dès que je bouge à la manière du méchant loup. Cette ironie à leur adresse, cette toute petite pointe de dérision me tient intérieurement.

L'adjudant chef a trouvé ce qu'il cherchait semble-il, il revient de la bibliothèque avec un fanzine sur la lutte contre les éoliennes industrielles par l'Amassada. Il est content.

Il ne semble pas intéressé par l'affiche collée sur la porte entre la bibliothèque et la cuisine pourtant bien belle, où l'on voit la tête d'une femme, style année soixante, clope fumante à la main associée à la phrase : « Si je sais faire un gâteau je sais faire une bombe.»

Il fait de plus en plus froid, l'absence de porte dans la bibliothèque n'arrange rien. Cela fait déjà des heures qu'ils explorent, la maison, ma vie...

« Et puis il y a la grange, ça va prendre encore des heures, » Dis-je comme une idiote. « Ah vous avez aussi la grange ? » Merde ! Quand on est face à l'inquisition on devrait tourné sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. Mais voilà on sait qu'il faut les ralentir, les emmerder au max mais on se lasse aussi et on commet des erreurs.

L'adjudant chef remarque une pince monseigneur dans ma collection de béquilles. Bon et alors ? Et puis là où il y a des dizaines de bouts de bois de toutes sortes, il s'empare d'un bâton bien droit et écorcé, posé sur l'établi à coté de la binette que j'avais le projet de remmancher.

Je suis interloquée devant sa satisfaction. Il me demande de me lever à côté dudit manche, je refuse. Mais en quoi cela vous intéresse-t-il un manche ? Dis-je. Pas de réponse.

L'adjudante, préposée aux photos entreprend de photographier le manche posé sur le sol. Compliqué de le faire rentrer dans le cadre.

L'interrogatoire n'a pas encore commencé mais les plus anciens en uniforme me posent régulièrement des questions dans l'intention de faire comme si ils s'intéressaient à ma vie. Du genre : « Le système solaire, c'est un professionnel qui vous l'a installé ? » Ou « Cela fait longtemps que vous avez fait refaire la toiture de la Grange ? » Je crois que dans toute cette mise en scène c'est ce qui me mets le plus en colère.

M'amadouer, m'endormir, moi ?

Nous sommes là ensemble depuis des heures et je commence à identifier qui est qui. J'apprends aussi par cette phrase qui est prononcée plusieurs fois alors que je suis en train de « faire la maline », « Vous n'êtes pas la seule... » Je comprends qu'il y a d'autres arrestations en parallèle. Chaque partie essaie d'obtenir des informations. Bien sur, je ne suis pas à mon avantage dans ce jeu mais j'essaie quand même.

Pour ce qui concerne les menottes c'est un coup oui, un coup non. Parfois une, parfois les deux. Parfois rien du tout. Il y a cafouillage dans les ordres. Les jeunes appliquent les protocoles à la lettre. « Ils sortent de l'école » me dit l'adjutant chef en guise d'excuse. Aucun recul. Ils ne se rendent pas compte du côté grotesque à vouloir absolument me menotter étant donné mon âge et mon incapacité à courir. Bon, il est vrai que je pourrais tenter à ma vie mais pour l'instant je n'en ai pas envie.

Ils prennent aussi des gants se trouvant dans mon fourgon, je suppose pour prendre mes empreintes.

« Nous allons à votre container. » Ah, il savent ça aussi. « Vous allez être content il y a plein de bâtons là-bas aussi ! » leur dis-je. Nous sortons dans la rue, il fait jour, je découvre la cohorte de voitures, ils tiennent à me mettre les menottes, je leur dis que ma réputation (comme si elle était à préserver) est foutue. L'un des bandits me met un chiffon sur les poignets.

Dans la voiture encore une question, cette fois sur mes anciens métiers. C'est le « dur à cuir » qui me le demande. Je lui dis que je trouve que j'ai assez collaboré comme ça. Il me répond qu'il n'est pas l'enquêteur, et cela pourrait être plus « agréable de bavarder », qu'on a encore du temps à passer ensemble. Ah oui, lui dis-je, vous cassez la porte de la maison des gens et ensuite ils font copain-copain et vous racontent leur vie !?

Emission radio Aïoli

Extrait de « Vla la gamelle n°15 » du 5 avril 2023 (29:07-34:11), émission anti-carcérale à deux voix produite en Avignon, dans les studios de Radio Aïoli..

<https://www.aioli-radio.org/emissions/infos-reportages/vla-la-gamelle-15/>

« - Et par contre, ce qui est à deux doigts du terrorisme, c'est le sabotage d'une éolienne [*] qui a eu lieu l'année dernière entre juillet et octobre 2022. Y a 4 personnes qui ont lutté contre le capitalisme et qui ont fait..

- Le discours des camarades il est super clair. De dire : on va arrêter le greenwashing, c'est pas parce que la surproduction électrique et solaire fabriquée avec des panneaux où il faut des minéraux qui épuisent l'Afrique ou éoliennes avec des mâts super hauts qui dévient les migrations des oiseaux, que elle est acceptable. La surconsommation électrique qui permet à tout le monde d'être super connecté.e à son téléphone pour avoir internet 24/24h et se faire congeler le cerveau, c'est ça qu'on veut pas. Et donc ils ont, voilà ils ont lutté contre ça.

Et là où c'est très fort, c'est que une fois qu'ils ont été en garde-à-vue et qu'ils ont été accusés de ça, bah normalement dans un état de droit, y a un procès pour décider si c'est vrai qu'ils sont coupables ou pas. Sauf que le procès il faut l'instruire, et ça ça prend du temps. Et donc on peut décider de mettre des gens en prison, innocents, et c'est pas rare..

- .. c'est même un quart des personnes qui sont en prison, en France, aujourd'hui.

- Oui c'est 35% des gens qui sont en maison d'arrêt, c'est vraiment énorme.

Et donc, là les 4 camarades, on leur dit "Bon, ben vous allez avoir un contrôle judiciaire strict et si vous pouvez pas le tenir, vous irez en prison. L'idée de ce contrôle judiciaire, c'est là où c'est balèze, c'est de dire "vous allez nous donner en caution l'amende à laquelle vous risquez d'être accusées", c'est-à-dire les capitalistes (pour rappel : SAS WPD ONSHORE FRANCE, ENGIE GREEN S.A. et RPGLOBAL FRANCE) pleurent que votre sabotage leur a coûté beaucoup d'argent, donc vous devez nous donner 120 000€ de caution, comme ça vous pouvez attendre le procès dehors. Bon, évidemment quand on est au RSA, on a rarement 120 000€ dans la poche.

- Voilà, et surtout aussi, pas nécessairement envie de donner 120 000€ à l'opresseur !

- .. Aussi ! C'est clair !

- Lors de la négo avec le juge le montant est passé de 180 000 à 120 000, Voilà, comme quoi on peut jouer avec les chiffres, comme ça ! (rires) bah 180, ah non 120 ! (rires)

- Et, donc la principale accusée qui doit donner 100 000€ en plus des autres injonctions du contrôle judiciaire, c'est-à-dire pointer à la gendarmerie, être dans tel lieu et pas dans tel autre, répondre au SPIP, etc. Et donc là, bah on lui dit "puisque vous ne payez pas, le 14 avril vous allez en taule pour 4 mois, renouvelables le temps qu'on fasse l'instruction qui va être longue".. donc ça peut très bien durer 2 ans, renouvelé tous les 4 mois.

l'exploitation des populations en Mongolie et en Amérique du Sud* en les faisant travailler dans les mines pour extraire les ressources nécessaires à la production d'énergies dites renouvelables, en omettant de dire que ces extractions recourent au pétrole. Les énergies estampillées « vertes » ne sont toujours qu'une industrie néo-coloniale au service des entreprises qui en tirent profit. C'est en effet un business juteux pour les multinationales qui, par l'installation d'éoliennes et de centrales photovoltaïques, bénéficient du système de compensation carbone, et peuvent de ce fait continuer de polluer ailleurs (principe du pollueur-payeur)**.

Qu'elle soit nucléaire ou éolienne (ou encore charbonnée, photovoltaïque, hydro-électrique, gazière..), cette augmentation de la production énergétique permet surtout de soutenir la production capitaliste et de renforcer l'idée que nous pouvons continuer une croissance technologique et industrielle mortifère.

Tout comme l'occupation de l'Amassada (2014-2019) en Aveyron, la semaine d'actions décentralisées contre EDF et RTE en janvier 2020, les sabotages d'antennes 5G et d'antennes-relais revendiqués contre le système capitaliste de production d'énergie : nous soutenons les personnes accusées de sabotages de mâts de mesure d'éoliennes en Haute-Vienne, qu'elles soient coupables ou innocent-es, car ces actions sont un souffle de résistance contre l'absurdité de ce monde autoritaire.

Nous ne voulons pas de transition : sortons de la surconsommation énergétique, multiplions les attaques, détruisons le capitalisme et ce qui le nourrit !

Notes :

* « [La réalisation des éoliennes industrielles] demande plusieurs années de travaux, des défrichements massifs, l'élargissement des routes et pistes existantes pour faire passer des pièces plus grosses que celles d'un Airbus. 2000 tonnes de béton sont coulées dans le sol pour chaque mât, la fondation de 200m3 est d'un volume équivalent à celui d'une piscine olympique. Chaque éolienne contient 600kg de terres rares, essentiellement du néodyme. L'exploitation et le raffinage de ce métal se fait principalement dans la ville de Baotou (en Mongolie Intérieure), surnommée « la ville du cancer ». Les rejets chimiques de cette industrie ont pollué toute la région : l'espérance de vie est désormais de 40 ans et la radioactivité est deux fois supérieure à celle mesurée à Tchernobyl. Chaque éolienne contient également plus de 4 tonnes de cuivre extrait dans les gisements d'Amérique du Sud où des villages entiers sont expropriés par les forces armées pour permettre aux firmes occidentales d'exploiter la richesse du sous-sol et la vie des ouvriers. Pour verdir ici, on noircit là-bas. » *Plaidoyer contre les éoliennes industrielles* (Amassada, 2019)

** Sur le principe de compensation carbone, voir les films *Les Dépossédés* (Antoine Costa, 2016) et *Pas Res Nos Arresta* (Amassada, 2017)

Au container, je remets ça avec la blague du bâton. Mais de toutes façons, je vois bien que l'adjutant à déjà ce qu'il veut, il lui fallait un bâton, n'importe lequel, « Madame, me répète l'adjutant chef, quand je me défends ou essaie d'en savoir plus, vous croyez qu'on est venu comme ça, sans preuves ? »

Comme si ma faiblesse dans cette situation devenait une force, un truc bizarre m'arrive, moi, qui ne prends pas grand soin de moi, là je demande à être vue par un médecin pour contrôler ma tension et je me sens entourée d'attention. Je sais bien que cela n'est pas par ce qu'on se soucie de moi, mais je m'en fous, dans ce jeu il y a eux qui ne veulent pas que je clamse et il y a moi qui veux leur mettre la pression avec ce que je peux.

A l'hôpital le jeune est déjà habitué à me tenir le coude, à la fois pour me maîtriser et me soutenir, drôle de rapport.

Après l'hôpital c'est la gendarmerie de Limoges. Je suis dans le bureau à attendre mon avocate commise d'office. Je n'ai personne à appeler.

Je crois que c'est à ce moment qu'on commence à fumer ensemble, sur le perron de la gendarmerie, avec l'adjutante et l'adjutant chef. Je suis à la vapo depuis peu. On fait de la fumée et bien sûr on papote. Je ne suis pas dupe mais je profite. L'interrogatoire se fait dans l'autre sens. J'enquête à ma manière, je me renseigne sur le fonctionnement de la répression, toujours intéressant. Iels me répètent sans cesse que j'ai droit à un traitement de faveur.

L'avocate arrive, emmitouflée dans un grand manteau à carreaux et un bonnet de laine sur la tête d'où dépasse sa chevelure rousse. Elle porte des lunettes aux montures larges et épaisses comme c'est la mode en ce moment. Au pieds, des basket montantes. Elle est maquillée. Elle soigne son look l'avocate. Elle est venue à pieds. Elle explique avec un certaine fierté, qu'avec son mari, ils ont choisi de n'avoir qu'une seule voiture hybride (gloups !).

L'avocate est témoin des « auditions » seulement témoin et cela depuis peu (2015), pour s'assurer que les droits de la personne interrogée sont respectés. Elle n'intervient pas.

Pour l'instant ça me suffit. On est d'accord sur le fait de garder le silence. Je refuse les prises d'empreintes. On me rappelle que c'est un délit (un de plus), je refuse de me prêter à cette mascarade, je sais parfaitement que s'ils veulent mes empreintes, il se servent sans mon consentement.

L'A.C essaie de prendre une photo de moi avec son smart truc, je regarde l'avocate qui ne moufte pas, je baisse la tête et mets mes mains devant mon visage. La photo est ratée. Qu'à cela ne tienne, ils prendront la photo de ma carte d'identité.

Durant les auditions, je répond toujours la même phrase « je souhaite garder le silence. » Cela finit par être comique, de temps en temps j'essaie de mettre un peu de suspens et/ou des variantes mais cela ne les fait pas rire. Ça amuse quand même l'adjutante Gaëlle qui est derrière moi. Je ne signe aucune de mes dépositions, par principe, une

mascarade de plus. Sans ma signature, c'est la même chanson. L'adjudant chef est obligé de me demander quand même de signer à chaque fois. Il fulmine. Il me dit « je savais que vous auriez cette attitude.

Je me sens sale. Après la première audition, je tente ma chance auprès de cette inconnue qui est venue d'office, je lui demande un peu gênée, si elle pourrait m'apporter une brosse à dent (car dans le « kit » il n'y a qu'une pastille qui ne peut remplacer un bon brossage revigorant). Elle accepte. Alors je fais un pari : Si elle m'apporte aussi le dentifrice, je la garde.

Il y a les pauses pipi qui sont très nombreuses (ça doit être nerveux). Je suis systématiquement accompagnée aux toilettes par l'adjudante, la porte est laissée ouverte.

Il y a les pauses clopes.

Il y a les séjours en cellule. On me retire mes lunettes (heureusement je suis myope, je lis mieux sans lunettes qu'avec) car on peut, avec les verres, se couper les veines. « Ils font ça pour nous faire chier.»

L'adjudante voudrait que je retire aussi mes bottines mais l'adjudant chef lui fait remarquer que je n'ai pas de lacets. Je savoure ces petits décalages absurdes. La cellule est entièrement en béton, j'ai droit un deuxième matelas (la cellule d'à côté est vide) réclamé à cause de ma fibromyalgie, posé sur un bloc de béton au bords arrondis. On m'accorde un livre en me disant que c'est une faveur. J'arrive à lire grâce à l'écriture magnifique de Dostoïevski et même à dormir. Je tape sur la porte blindée pour aller aux toilettes car il n'y a que des toilettes à la turc et je ne peux pas m'accroupir.

Ce rythme est assez infantilisant. Pipi dodo manger (on m'apporte une barquette réchauffée micro-onde dans le bureau de l'AC).

Je concentre mon « indignation » (à moitié feinte) sur la porte qui est mon leitmotiv. Comme l'AC espère toujours m'amadouer, il fini par me remplir un formulaire pour le remboursement de la réparation de la porte.

Quand l'avocate revient avec la brosse et le dentifrice, j'ai envie de l'embrasser.

Deuxième interrogatoire. Charlotte (mon avocate) s'est remis du rouge à lèvres rose. Toujours les questions sans réponse. J'apprends, en revanche, bien des éléments de l'enquête qui dure depuis des mois. On me communique le montant des dégâts causé par le sabotage de quatre mâts de mesure du vent installés préalablement à la mise en place d'éoliennes industrielles. Quand il est question de fric, ça ne rigole pas.

Je suis incroyablement détendue même si au fil des interrogatoires je suis de plus en plus angoissée. On dirait bien que je plane.

* *
*

Bure : Solidarité avec les personnes inculpées pour le sabotage de mâts de mesure éoliens

14 mars 2023



Le 18 janvier dernier, quatre personnes ont été arrêtées et accusées du sabotage de cinq mâts de mesure de projets d'éoliennes en Haute-Vienne, entre juillet et fin octobre 2022. Elles ont été mises en examen pour « dégradations en réunion » et « association de malfaiteurs », et placées sous contrôle judiciaire avant procès : interdiction de communiquer entre elles, interdictions de sortir du territoire, obligation de verser une caution de 120 000€. (...)

À Bure, où nous luttons contre un projet d'enfouissement des déchets nucléaires, nous ressentons le besoin d'exprimer notre solidarité aux personnes inculpées, elles aussi opposées aux ravages d'une société capitaliste imposant des énergies industrielles, qu'elles soient nucléaires ou éoliennes, pour faire fonctionner un système régit par le fric et l'exploitation.

Au moment de Fukushima, le développement de ces énergies était mis en avant en France pour permettre la sortie progressive du nucléaire. Avec Macron, depuis les discours de relance du nucléaire fin 2021, les masques tombent ! Plutôt qu'une transition, il s'agit bien d'une expansion énergétique. Cette industrie participe à

pas de voix. Elle s'excuse d'être aphone. La juge est-elle exténuée elle-aussi ? Quand vient l'énumération des contraintes du contrôle judiciaire, je n'en crois pas mes oreilles.

Interdiction de sortir de la Dordogne ; de rentrer en contact avec mes co-inculpées qui sont identifiées comme moi comme des malfaiteurs ; pointer toutes les semaines à la gendarmerie ; et surtout une caution de 180 000 euros !

Je bafouille une demande de rewind.

Charlotte, sollicitée par la juge sur le montant de la caution, rétorque qu'il s'agit-là d'une mesure pré-sentencielle et propose, sans me consulter, « moins de 50 000 euros ».

L'avocate et l'inculpée (moi) sortent. La juge délibère avec elle-même et au bout de 5 minutes propose finalement 100 000 euros pour moi.

Total demandé aux 4 inculpées = 120 000 euros

Les autres inculpées se partagent le solde de 20 000 euros

Fin de la comptabilité.

Deux jours plus tard la demi-page dans Sud-Ouest consacrée à l'affaire affirmera que le montant des dégâts est de 500 000 euros. (dixit les flics)

* *
*

Après, il y a l'intermède de l'hôtel.

Je clopine avec mon sac et ma canne qui devraient, pour bien faire, être du même côté pour soulager ma jambe droite déglinguée.

Je n'ai pas envie de rentrer chez moi dans la maison glacée et fracturée où personne ne m'attend. Pas la force d'allumer un feu dans la boisinière.

Mon avocate me laisse traverser la place. « Ce n'est pas loin » me dit-elle. Ce n'est pas loin pour elle.

Entre la canne et le sac, il faut choisir. Je choisis le sac du côté gauche et rends la canne inutile (à part pour me battre) en en la glissant sous mon bras. Je me traîne. Je traîne aussi un peu le sac de temps en temps.

Alors je me fais le trip hôtel hygiéniste, un hôtel Ibis en plein centre ville, dans un quartier chic.

La chambre est absolument propre. Tout est blanc. Le lit beaucoup moins confortable que celui de ma cellule. Alaise en plastique et matelas super mou.

La souffrance n'est pas encore installée. Je suis dans ces draps blancs anonymes en train d'essayer d'écrire.

Je pense avec ironie que les bureaucrates du système judiciaire seront les seules à lire entièrement tous mes écrits ou presque. Cela compense l'angoisse qui pique par endroit, qui me dit que oui je risque d'aller en prison.

Quand ce genre de pensées se pointent, on a envie de savoir le plus vite possible, quand ?

Pour la nuit qui s'annonce, je vais déménager. Je vais être surveillée par une autre personne qui « accepte de me recevoir. » Vraiment sympa de sa part (SIC).

Nous partons en voiture, et nous nous retrouvons face à un bâtiment de plain-pied, un bloc de béton assez petit, c'est un endroit où on retient les prisonniers.

Tout cela afin que les enquêteurs que les enquêtrices (L'A.C. et sa binôme) puissent se reposer.

Nous sommes devant la porte blindée.

Après un moment qui me paraît long, une très jeune femme en treillis et tee-shirt blanc vient ouvrir la porte. Elle nous précède jusqu'au fond d'un couloir, en traînant des pieds chaussés de mules en peluche en forme de nounours. Elle mâchonne je ne sais quoi.

Là, devant une porte similaire à celle qui m'a enfermée dans la gendarmerie, on me dit de me mettre en pyjama.

Iels viendront me chercher à huit heures.

Toutes les trois heures, la jeune femme doit allumer la lumière et vérifier « que tout va bien .»

La cellule est identique à celle où j'ai passé la journée.

Ça sent l'urine.

Le même système à la turc.

Gaëlle tire la chasse d'eau pour la forme.

La lumière s'éteint.

J'ai posé mon pisse-debout par terre à côté du lit.

Il y a un peu de lumière électrique qui filtre à travers la petite fenêtre placée très haut.

Quand l'envie me vient d'uriner, je trouve le pisse-debout à tâtons, me dirige vers trou et je me pisse dessus.

Ce n'est pas la première fois que je me manque. C'est compliqué de bien caler la gouttière et de viser dans ces conditions.

Je retourne me coucher en observant la petite fenêtre tout en haut dans l'attente du levé du jour. Mais c'est l'hiver et je ne pense pas que je le verrai.

La nuit se poursuit. La jeune femme ne se manifeste pas. Pas de vérification. Je pense que je pourrais être morte. Pensée qui me traverse l'esprit de temps de temps. Dans quel état de décomposition trouvera-t-on mon corps ?

Ici, comment mesurer le temps ? J'entends des bruits dans le couloir. Un filet de lumière passe sous la porte. Je demande (hurle) l'heure. Quelqu'un dit : « Il est huit heures et demi. »

J'ai comme un fond de fatalisme en moi. Je ne suis surprise de rien. Je suis dans une forteresse, dans un monde d'anonymat. Pourtant, je sais que je suis libre, c'est mon secret. Le mépris profond qui m'habite pour ce monde me tient. Je me demande tout de même ce qu'iels peuvent bien foutre et quelle sera la suite. Je me raisonne, je ne peux rien faire, laisse-toi faire.

Finalement, Gaëlle arrive avec un autre type.

L'AC a eu « une panne d'oreiller ». Le terme me rappelle mes années de bureau. C'est bien son cas, c'est un employé de bureau. Il est bon de se le rappeler.

De retour à la gendarmerie.

Voilà l'A.C. qui arrive pas rasé, les yeux cernés. Il me montre sa lassitude.

« Je vous interdit de dire que vous êtes fatigué ! » lui dis-je.

Pendant que je circule dans le couloir de la gendarmerie pour pipi ou clopes, où d'ailleurs à un moment je me retrouve seule sans garde-chiourme ni devant ni derrière, ça y va du « Madame » par-ci, du « Madame » par-là. Cela devient surréaliste. Sommes nous vraiment là, moi l'inculpée risquant dix ans de prison et les autres bureaucrates qui font leur boulot de merde, face à face ?

Iels font leur boulot, comme a dit Eichmann l'a fait à Nuremberg ? et bien d'autres moins gradés. Jusqu'où iraient-ils pour le faire ?

Ce travail est assumé et revendiqué: La convention EST la morale. Je fais mon boulot, j'applique les lois et c'est BIEN. Je suis détentrice de la justice. Je défend le JUSTE. Le droit EST justice. C'est ce qu'elles pensent. C'est ce qu'elles exécutent.

Ici comme ailleurs, je n'ai pas le profil. Je suis un cas. Une jeune retraitée avec des économies sur son compte qui saboterait des mâts de mesure? Cela travaille l'A.C.

J'ai l'habitude. Je suis toujours restée en marge, pour ne pas dire au ban, des milieux militants ou professionnels, de tout troupeau humain. Ici comme ailleurs, je n'appartient à aucun groupe identitaire. Incasable.

L'AC n'est pas loin de s'arracher les cheveux de la tête. Au cour du dernier interrogatoire, il perd son sang-froid. On reprend les mêmes simagrées, aux questions toujours les mêmes réponses. Ses tentatives répétées pour me faire parler de « mes opinions » sur les éoliennes industrielles sont vaines.

N'en pouvant plus, il lâche : « On a jamais enfermé les gens pour leurs opinions. (Ah oui? Le croit-il vraiment ?) Et « Vous n'avez pas volé, pas tué que je saches ! »

Ah mais je vais vous prendre pour avocat.

L'A.C. lance des impressions, étale des tas de feuilles imprimées dans des dossiers. Les piles grandissent sur son bureau.

Des papiers, encore des papiers... l'enquête au complet ?

Nous attendons la réponse de la juge pour connaître l'heure de mon passage devant elle.

Gaëlle me conseille de prendre des forces car maintenant cela va être long. Je n'arrive à avaler que quelques cuillère de riz de la barquette.

Je retourne encore une fois en cellule. Je retourne aux toilettes. La routine commence a peser lourd sur mon estomac. On me dit que maintenant cela va être une autre affaire. Sous-entendu, là c'était des vacances, maintenant on va passer aux choses sérieuses.

L'A.C. vient nous dire que nous allons nous rendre au tribunal.

En fait nous allons dans la « souricière .» La « souricière » ? Je vois l'image mais je cherche des précisions, toujours. « C'est comme cela qu'on l'appelle, tout le monde l'appelle comme ça .» Voilà une définition qui n'appelle pas de commentaire. C'est compris.

Dans leur protocole qu'iels appellent « l'ensemble de mes droits », un autre entretien avec mon avocate est prévu. Nous sommes dans un box vitré. Elle me raconte sur un ton légèrement excité, qu'on lui a dit « Ah bah dis-donc (on pourrait bien ajouter « tu ne connais pas la dernière ») ta cliente elle a de l'argent ! »

Elle a pu « parcourir » le dossier. « Un faisceau d'indices » est le terme qui résume l'affaire. Gros dossier. A mes questions, elle répond, comme elle ne cessera de le répéter sur un ton maternaliste bien à elle : « Madame Machin, procédons par étapes. » Elle pense que ce genre de conseil va me calmer ? Peut-être aussi n'a-t-elle pas toutes les cartes en main. Moi, encore moins.

Ensuite, on m'introduit dans la souricière.

Gaëlle me souhaite bon courage. La porte se referme et je vois, à travers la vitre, s'éloigner et disparaître l'AC, le dos courbé. Je ne saurais jamais si c'est moi qui l'ai mis dans cet état. S'est-il posé des questions sur son travail ?

Il n'est pas loin de 20 heures.

La souricière est un endroit de passage, lui aussi tout bétonné aux angles arrondis. Pas plus grand qu'une cellule mais dont la porte est vitrée et comporte une cuvette de chiotte. Les murs sont couvert de graffitis. Je m'occupe un moment à lire ce qui est écrit et surtout avec quoi, puisque normalement on entre dans cet endroit sans aucun moyen d'écrire. Je pense qu'il y en a qui sont écrits avec de la merde. Je n'entend rien car la vitre est blindée évidemment, et n'y vois que des personnes qui se déplacent dans le couloir, qui échangent des paroles, qui sont postées et armées et d'autres en toge sans qu'aucun regard me soit porté.

Je m'assoie et prend ma tête dans mes mains.

Attendre, cette fois, il n'y a rien d'autre à faire.

Au bout d'un temps que je ne saurais quantifier, on vient me chercher. Mon avocate, toujours pimpante, m'accompagne dans le bureau du juge. Le couperet va tomber, ça va ne va pas être long cette fois-ci. J'ai juste envie qu'on en finisse.

Il est 20h. Il y a la juge et sa greffière et mon avocate et moi. Cela commence par un résumé des faits qui me sont reprochés. Cela commencera toujours par ça. On n'entend pas très bien car la juge n'a